Épître à Philémon

F.B. Hole

Après avoir lu cette courte épître, il vaut la peine de lire les douze derniers versets de l’Épître aux Colossiens, en notant spécialement les divers noms de personnes mentionnés par Paul. Pas moins de huit de ceux mentionnés dans l’épître à Philémon, se retrouvent dans l’épître aux Colossiens, et plusieurs d’entre eux d’une manière qui éclaire leur histoire.

Philémon, un ami bien-aimé et compagnon d’œuvre de l’apôtre, vivait de toute évidence à Colosses. Il semble qu’Apphie était sa femme, et Archippe son fils ; celui-ci était aussi un homme doué, et un service bien précis lui avait confié par le Seigneur. La maison de Philémon était le lieu de réunion pour le peuple de Dieu, si bien que Paul pouvait parler de « l’assemblée qui se réunit dans ta maison ».

Onésime, à propos de qui l’apôtre écrit l’épître, avait été auparavant un domestique ou esclave de Philémon comme le verset 16 le montre. Il avait fait du tort à son maître chrétien, avant de s’enfuir (v. 15 et 18). Par la grande grâce de Dieu cependant, l’esclave fugitif était entré en contact avec Paul à Rome pendant son emprisonnement, et avait été converti par son moyen (v. 10) ; la conversion avait été si profonde que Paul pouvait peu après parler de lui comme d’un « fidèle et bien-aimé frère » (Col. 4:9).

À ce moment-là, Tychique quittait Rome pour Colosses, porteur de la lettre de Paul à cette assemblée, et l’apôtre profite de cette occasion favorable pour renvoyer Onésime auprès de son peuple, en compagnie de Tychique, pour rencontrer à nouveau son maître à qui il avait fait tort en son temps. Ce n’était pas rien pour Onésime de se trouver en présence de Philémon, même si la grâce de Dieu avait opéré sa conversion depuis sa malversation ; Paul écrit donc avec prévenance une lettre à Philémon d’explication et d’intercession pour Onésime ; et c’est à celui-ci qu’il confie la lettre. Dieu a jugé bon d’insérer cette courte lettre (l’épître qui est devant nous) dans Sa Parole comme étant un écrit inspiré. Elle a une place spéciale dans l’ensemble de la vérité telle que révélée dans l’Écriture.

En premier lieu cette épître nous montre comment le pécheur converti marche désormais dans des sentiers de justice pratique. Quand Onésime avait fait du tort à son maître Philémon, il était inconverti. Maintenant il est devenu un frère bien-aimé, mais cela ne le décharge pas des obligations contractées du fait de son ancien péché. En ce qui concerne Dieu, ce péché était pardonné avec tous ses autres péchés, car il avait été justifié de tout (Actes 13:39). Mais en ce qui concernait Philémon, il était nécessaire qu’il y eut confession et restitution, d’une sorte ou d’une autre. L’épître montre comment la restitution fut faite dans ce cas, et simultanément elle nous enseigne une leçon importante. Si nous avons fait quelque tort tangible à autrui, la seule preuve effective de repentance qui peut être donnée est celle de la confession et de la restitution, pour autant que cela soit en notre pouvoir. C’est toujours un processus pénible, mais c’est la justice pratique, très efficace comme témoignage, et glorifiant Dieu tout à fait.

Redisons-le, l’épître appuie et met l’accent sur la courtoisie comme étant une grâce qui convient au christianisme. Il est bien évident que le chrétien doit être marqué par l’honnêteté, la franchise et la transparence, qui sont à l’opposé de l’hypocrisie et de la flatterie qui caractérisent tellement le monde. Mais il ne faut pas laisser la franchise dégénérer en rudesse sans cœur. Les droits d’autrui doivent être pris en considération et reconnus, et le chrétien doit s’exprimer avec des sentiments purifiés et avec courtoisie. Remarquez au verset 7 la manière heureuse dont Paul exprime son approbation de la grâce et de la bonté caractérisant Philémon.

Remarquez aussi le tact et la délicatesse avec lesquels Paul introduit le sujet d’Onésime aux versets 8 à 10, avec supplications, alors qu’il était en droit de faire usage de son autorité apostolique pour commander ; il présente aussi Onésime comme son fils spirituel, qui lui a été donné pendant son épreuve et son emprisonnement — une considération bien propre à émouvoir le cœur de Philémon.

On voit aussi au verset 13 et suivants, un tact et une courtoisie donnés de Dieu. Paul aurait aimé garder Onésime pour l’aider dans son épreuve, mais il sentait que le faire sans consulter Philémon aurait été prendre une liberté indue. L’ancien maître d’Onésime avait des droits que Paul respectait scrupuleusement, reconnaissant que, pour lui, bénéficier de l’aide d’Onésime aurait été un profit accordé par Philémon. Il ne voulait pas s’approprier ce profit d’emblée, en mettant Philémon devant le fait accompli et sans autre possibilité que d’acquiescer par contrainte. Non, il renvoie Onésime, en se contentant d’avoir éventuellement ce profit comme fruit de l’action volontaire de Philémon.

Il était cependant possible pour Onésime que, retournant au lieu où il avait servi le péché autrefois, et au maître à qui il avait fait du tort, il puisse être plus pleinement et pour toujours à son service, selon le v. 15 : « afin que tu le possèdes pour toujours ». Mais quoi qu’il en soit, tout se passait désormais sur une autre base. Remarquez encore la courtoisie et le tact avec lesquels l’apôtre communique ce fait à Philémon, soulignant qu’il devait désormais le posséder non plus comme un esclave, mais comme un frère bien-aimé. Dans de telles conditions, Philémon allait obtenir d’Onésime un service de bien meilleure qualité, même si ce service allait être moindre quantitativement s’il le cédait volontairement pour revenir à Rome servir l’apôtre, ou pour aller ailleurs au service de Christ.

Mais il y avait apparemment un tort fait à Philémon par Onésime du temps où il n’était pas encore converti. Son ancien maître avait subi une perte par malhonnêteté ou par détournement de fonds. Sachant cela, ou le suspectant, Paul assume une pleine responsabilité quant à une restitution adéquate. Le tort causé était à mettre au compte de l’apôtre, et il écrit de sa propre main un billet à ordre : « moi, je payerai ». Quel coup de maître nous trouvons dans les mots qui suivent, « pour ne pas te dire que tu te dois toi-même aussi à moi » !

Philémon, lui aussi, avait été converti par le moyen de Paul, et s’il ouvrait dans son registre un compte au nom de Paul, et le débitait de la perte pécuniaire subie du fait d’Onésime, il faudrait aussi le créditer de la valeur du service dévoué qui lui avait apporté la vie et le salut jusqu’au jour d’éternité, au travers d’une opposition et de souffrances terribles.

Il suffit de réfléchir un peu pour sentir combien l’effet de ces paroles a dû être irrésistible. Si Philémon avait été enclin jusque-là à être juste à l’excès et dur, combien il a dû être ému ! Quelle était sa perte après tout ? Combien elle devait sembler mesquine, même si elle se montait à de fortes sommes, en présence de l’immense dette d’amour qu’il devait à l’apôtre. L’effet sur Philémon a du être simplement bouleversant.

L’apôtre était conscient qu’il en serait ainsi, comme les versets 20 et 21 le montrent. À vrai dire, sa confiance en Philémon était telle qu’il s’attendait à ce que Philémon aille au-delà de ce qu’il lui demandait au sujet d’Onésime. C’est un merveilleux hommage rendu à Philémon ! Il n’est pas étonnant que Paul s’adresse à lui comme à un frère bien-aimé.

Sachant les terribles dégâts causés au beau nom de Christ parmi le peuple de Dieu à l’occasion d’affaires de ce genre, nous avons l’impression de ne pas pouvoir assez insister sur l’importance de cette épître. Elle nous inculque :

* quant à la partie *offensante*, fautive, un retour en toute humilité vers celui qui a été offensé, avec confession, et reconnaissance de ses droits à la restitution,
* quant à l’*offensé*, la réception du fautif repentant en grâce, avec la reconnaissance la plus complète possible de tout ce que Dieu a opéré en lui, soit par la conversion comme dans le cas d’Onésime, soit par la restauration comme ce peut être le cas pour beaucoup d’entre nous,
* quant au *médiateur*, l’absence de tout ce qui pourrait ressembler à un esprit dictatorial, jointe à un amour ardent tant de l’offenseur que de l’offensé, s’exprimant par des prières et supplications marquées par la courtoisie et le tact.

Nous ne devons pas laisser cette épître sans noter la manière frappante dont toute cette histoire illustre le sens de ce qu’est la médiation, et ce qu’elle implique ; c’est vraiment une illustration du passage de 1 Tim. 2:5 : « Dieu est un, et le médiateur entre Dieu et les hommes est un, l’Homme Christ Jésus ». Dieu est Celui qui a été offensé par nos péchés, l’homme est celui qui a offensé, l’Homme Christ Jésus est le médiateur.

Nous nous voyons dépeints dans Onésime et sa triste histoire. Nous aussi, nous étions « inutiles ». Nous avons « fait du tort » à Dieu, et par conséquent nous étions Ses débiteurs, avec une dette que nous ne pouvions pas payer. Nous aussi, nous avons été « séparés » de Lui, car nous avions peur de Lui, et nous désirions nous trouver le plus loin possible de Sa présence. Nous Lui étions devenus étrangers, et c’était le fruit du péché.

La médiation de Paul entre Philémon et Onésime illustre, bien que faiblement, ce que Christ a fait. Ne pouvons-nous pas presque entendre le Sauveur béni parlant de cette manière, quand, sur la croix, Il s’est chargé de nos iniquités et a subi le jugement que nous méritions ? Ne Le bénirons-nous pas à toujours de ce que, à l’égard de tout ce qui était dû à cause de nos péchés, Il a dit à Dieu : « Mets le Moi en compte ».

Mais il y a quand même une différence : tandis que Paul devait écrire « moi, je payerai », notre Sauveur ressuscité n’utilise pas le futur. Ce qu’Il nous dit dans l’évangile, comme fruit de Sa mort et de Sa résurrection, c’est « J’ai payé et rendu ». Il *a été* livré pour nos fautes, et *a été* ressuscité pour notre justification (Rom. 4:25). C’est pour cela que, justifiés par la foi, nous *avons* la paix avec Dieu (Rom. 5:1). En cela donc, l’illustration n’atteint pas, et de loin, le niveau de la réalité illustrée.

Notre illustration est aussi défaillante en ce que Dieu n’a pas besoin d’être persuadé pour exercer pleinement la grâce, comme il le fallait dans le cas de Philémon. Il est Lui-même la Source de la grâce. Cependant Il a besoin d’une base de justice pour déployer Sa grâce ; de la même manière Paul, en assumant toutes les obligations d’Onésime, fournissait à Philémon une juste raison pour agir en grâce. La médiation implique d’accepter de tels transferts de responsabilités, si l’on veut qu’elle soit exercée pleinement et effectivement ; en effet, ce n’est qu’alors que la grâce règne par la justice (Rom. 5:21).

Loué soit Dieu pour la médiation efficace de notre Seigneur Jésus, dont les résultats sont éternels. L’illustration de cette épître nous aide aussi à cet égard.

* En premier lieu, le message de Paul au sujet d’Onésime était qu’il soit *reçu* [v. 17 ; au v. 12, le Texte Reçu dit expressément « reçois-le »]. Il ne devait pas être ignoré et encore moins rejeté, mais il devait être reçu. Combien Dieu nous a reçus pleinement et réellement, nous qui avons cru.
* En second lieu, le message était « afin que tu le possèdes *pour toujours* » (v. 15). Les relations antérieures d’Onésime et son maître étaient, par nature, susceptibles d’être rompues, et elles le furent effectivement par la mauvaise conduite d’Onésime. Maintenant il y avait des relations nouvelles d’une nature telle qu’elles ne pouvaient pas être rompues. Il en va exactement de même dans les relations en grâce de Dieu avec nous. En tant que fruit de l’œuvre de Christ, nous nous tenons devant Lui dans une relation indéfectible et éternelle.
* En troisième lieu, Paul fait une demande à Philémon qui semble dépasser absolument ses possibilités. « Si donc tu me tiens pour associé à toi, reçois-le *comme moi-même*» (v. 17). Philémon aurait bien pu répondre, qu’avec toute la meilleure volonté du monde, il ne pouvait pas le faire ; le recevoir, oui ; le recevoir pour toujours, oui ; mais prétendre en arriver à le recevoir comme il recevrait l’apôtre bien-aimé, ce serait pure hypocrisie.

Ce que Philémon ne pouvait guère faire (nous nous hasardons à le penser), Dieu l’a fait. Tous les croyants, depuis Paul lui-même jusqu’à nous, et jusqu’au plus faible d’entre nous et jusqu’aux tout récents convertis, ne se tiennent pas autrement devant Dieu que comme « agréables dans le Bien-aimé » (Éph. 1:6). Nous avons été reçus dans toute l’acceptation et la faveur de Christ Lui-même — une chose stupéfiante, inexprimable et absolument incroyable, si la Parole de Dieu n’était pas là pour le déclarer.

Sur ce point l’illustration est tout à fait correcte, et elle l’est aussi en ce qui concerne les faits sous-jacents qui sont à la base de tout. Comme on l’a déjà remarqué, le lien entre Paul, le médiateur, et Onésime, l’offenseur, c’était l’*amour* ; entre Paul et Philémon, l’offensé, c’était une *association*.

En regardant par la foi à l’Homme Christ Jésus glorifié, le seul Médiateur, nous reconnaissons en adorant que Son lien avec Dieu est celui d’« associé », car Il est Dieu. Il est assez grand donc pour mettre sa main sur nous deux (Job 9:33). Il peut poser Sa main sur Dieu Lui-même, étant son compagnon (Zach. 13:7), et Il a mis Sa main sur nous pour notre bénédiction éternelle. Il nous a amené dans Sa propre position et dans Sa relation, nous liant dans la force de Son AMOUR éternel.

Mais ici encore nous devons noter combien l’illustration est faible, car Dieu le Père aime exactement comme Christ le Fils a aimé. L’amour du Père et l’amour de Christ sont doucement entrelacés. Nous chantons à juste titre :

« Père, Ton amour souverain a cherché

des captifs du péché, égarés loin de Toi.

L’œuvre que Ton propre Fils a opérée

nous a ramenés dans la paix et la liberté ».